



## Un incendie criminel sur la résidence Raoul DUFY quartier Malbosc

Dans la soirée du vendredi 16 octobre les locataires de la résidence Raoul Dufy ont donné l'alerte aux sapeurs-pompiers du SDIS 34 vers 21h suite à un départ de feu dans les sous-sols de la résidence. Nos équipes, la Police Nationale et la Police Municipale se sont également rendues sur place.

Les 37 logements de la résidence, ainsi que certains habitants des logements mitoyens ont été évacués le temps de l'intervention des pompiers.

Grâce à leur intervention rapide et à celle de notre équipe d'astreinte, les locataires ont pu regagner leurs logements aux alentours de 22h30 avec un retour quasi-immédiat des installations d'électricité, et le lendemain pour les installations d'eau. Aucun habitant n'a été blessé, mais 2 parkings de la résidence ont été totalement détruits et une partie des sous-sol a été endommagée.

**ACM HABITAT condamne fermement ces agissements et déplore ces actes de violences à répétition qui pourraient avoir des conséquences dramatiques.**

Comme indiqué par Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole en septembre dernier : « *L'autorité républicaine doit s'appliquer partout. J'ai demandé à ACM HABITAT de prendre plusieurs mesures pour retrouver la tranquillité dans ses résidences. Ceux qui sont condamnés pour trafic de stupéfiants, détériorant par leurs actions les conditions de vie au sein des résidences, verront leur bail dénoncé.* »

ACM HABITAT a porté plainte et a fait connaître aux services de la Police Nationale tous les éléments d'identification dont nous disposons afin de favoriser l'enquête judiciaire, après une enquête de terrain faite auprès des locataires victimes de ces agissements.

**ACM HABITAT a lancé une procédure d'expulsion à l'encontre des locataires causant ces troubles à répétition dans la résidence.**

Michel CALVO rappelle enfin que « *la question de la sécurité, des troubles de voisinage et des incivilités a été considérée comme le sujet n°1 par les locataires d'ACM HABITAT à l'occasion de la grande consultation de cet été, au cours de laquelle plus de 8 000 locataires avaient pu s'exprimer.* »